

# EN BRETAGNE RIEN DE NOUVEAU

— 101 —

La Bretagne bouge-t-elle ?

Est-elle une Irlande, une Pologne ?

Y a-t-il une « question bretonne » ?

Y a-t-il chez elle un « réveil de nationalité » ?

Veut-elle l'autonomie, l'indépendance ou le statu quo ?

La France a-t-elle respecté ses promesses de 1532 ?

Verra-t-on une République Bretonne, capitale Rennes ?



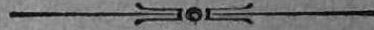
*A Monsieur Yann V...  
sympathiquement  
à Dinan le 31 oct 38  
Tony Le Montreux*

Le X...

# EN BRETAGNE

## RIEN DE

## NOUVEAU



La Bretagne bouge-t-elle ?

Est-elle une Irlande, une Pologne ?

Y a-t-il une « question bretonne » ?

Y a-t-il chez elle un « réveil de nationalité » ?

Veut-elle l'autonomie, l'indépendance ou le statu quo ?

La France a-t-elle respecté ses promesses de 1532 ?

Verra-t-on une République Bretonne, capitale Rennes ?



## SOMMAIRE

---

### *En guise de Préface.*

#### PREMIÈRE PARTIE

##### LA BRETAGNE BOUGE...

- Chap. I. — *Une petite émotion.*  
Chap. II. — *Le Coup du Père François.*  
Chap. III. — *La Révolution Bretonne.*

#### SECONDE PARTIE

##### PRENONS LA BASTILLE...

- Chap. IV. — *Le Passé de la Bretagne.*  
Chap. V. — *Le Visage de la Bretagne.*  
Chap. VI. — *Le Génie de la Bretagne.*

#### TROISIÈME PARTIE

##### LES VOIX QUI MONTENT DE L'ARMORIQUE

- Chap. VII. — *Voix des Partis.*  
Chap. VIII. — *Voix du Peuple.*  
Chap. IX. — *Les Libertés que nous réclamons.*  
APPENDICE. — *Deux poésies.*
- 

## En guise de préface...

---

Mon petit doigt (les Bretons ont des petits doigts très renseignés), mon petit doigt m'a dit : Vous savez, votre brochure aura du succès; l'affaire du Monument de Rennes, le projet d'attentat de Vannes, l'explosion d'Ingrandes ont placé à l'ordre du jour la « question bretonne »; tirez donc à dix mille exemplaires, ils s'enlèveront comme des petits pains...

Tirons toujours à cinq cents... pour commencer, ai-je répondu à ce petit doigt optimiste; car chacun sait que le lion populaire — l'opinion si vous voulez — est variable; il a, en quatre ans — 1914-1918 — acheté trois exemplaires d'un ouvrage de Pierre Benoit et enlevé en quelques semaines plusieurs milliers d'exemplaires d'*Atlantide* et de *Châtelaine du Liban*. On ne saurait donc être trop prudent.

Je dois dire comment m'est venue l'idée de cette brochure. L'explosion de Rennes et l'attentat d'Ingrandes — si attentat il y eut, — n'ont produit en moi aucun sursaut; à peine une légère émotion, c'est tout. Ce qui m'a fait bondir, ce sont les déformations, les grossissements du fait, et puis la croyance à un réel danger, à un coup d'Etat imminent.

J'ai voulu protester contre ces inqualifiables interprétations de l'événement.

En écrivant, je n'ai pas voulu faire œuvre politique, — je m'en défends énergiquement, ignorant tout des artifices nécessaires à la pratique de ce genre de sport — mais simplement œuvre de paix; je voudrais que la France ne doute pas de la fidélité de la Bretagne; j'ai voulu montrer à une certaine France aveuglée le vrai visage de notre province.

D'aucuns peuvent trouver étranger mon intervention; ne voulant pas leur causer la plus petite peine, je m'excuse de ne pas signer en clair au moins la première édition de cette brochure. Ce n'est pas le courage qui me manque pour le faire, mais je ne veux pas attirer sur mon nom une réclame tapageuse et inutile. Qu'on sache cependant que c'est un Breton qui écrit...

L'AUTEUR.

X... (Bretagne), le 13 avril 1933.

PREMIÈRE PARTIE

**La Bretagne bouge...**

**ou les Peurs et les Rêves du Français moyen**

CHAPITRE I

**UNE PETITE EMOTION**

Ouvrant son journal au matin du lundi huit août mil neuf cent trente-deux, le Français moyen a sursauté. Il pensait y trouver un titre dans le genre de celui-ci : *A Vannes, au milieu d'une foule innombrable sur laquelle ondulaient les coiffes et les chapeaux à rubans, M. Herriot préside les fêtes du IV<sup>e</sup> Centenaire de la Réunion de la Bretagne à la France.*

Au lieu de cela, un titre énorme, une nouvelle effarante, l'annonce d'un crime abominable : *A Rennes, pendant la nuit, des autonomistes bretons ont fait sauter le Monument de l'Union.*

Certains journaux annoncèrent même des troubles, des bagarres ; pourquoi pas un coup d'Etat et la proclamation de la R. B. par ses trois millions d'habitants.

Aussitôt revenu de sa stupeur, le Français moyen bondit à la cuisine pour communiquer ses impressions à la Française moyenne, occupée — étant donné la crise — à préparer un pot-au-feu moyen...

« Dis donc, ma chère, tu ne sais pas ? Les Bretons bougent. Ils veulent se séparer de la France... Ils ont fait sauter un monument à Rennes ! »

Elle... qui n'est pas habituée à voir son mari dans cet état, a lâché ses ustensiles et s'est affalée sur une chaise, sans trop comprendre ; elle pressent cependant qu'un malheur vient d'arriver, comme qui dirait la mobilisation ou un incendie.

Puis, c'est l'inévitable lecture de l'article du journal, faite par lui d'une voix rapide et coléreuse ; il lit cela d'un ton fort mécontent, marquant ainsi son mépris pour ces trouble-fêtes sortis d'on ne sait où.

Maintenant que l'éditorial est dévoré, on passe aux télégrammes, aux interview, aux dépêches des correspondants plus ou moins particuliers et des envoyés plus ou moins spéciaux, au communiqué officiel, aux échos, aux potins, aux on-dit et aux qu'en dira-t-on. Puis le ménage se communique ses impressions.

Et le curieux posté derrière la porte pourrait entendre les explications personnelles adressées par le brave homme à sa femme laquelle n'a que son certificat d'études primaires : *La Bretagne, mais elle a toujours été française, comme l'Alsace... C'est une pauvre province, une province de second plan, dans le genre de l'Auvergne... et puis, c'est un pays arriéré...*

Maintenant, la Française moyenne a compris ; elle voit nettement ces Bèotiens à demi-sauvages insurgés comme les Chouans contre les douceurs du régime de Paris ; et dans son cœur, elle les maudit et les voue à l'extermination.

Des mois se passent...

Le 20 novembre, l'attentat d'Ingrandes contre le train du président Herriot ravive les douleurs du Français moyen. Il voit nettement la « 201 » fantôme, arrivant de Nantes en pleine nuit, stoppant au passage à niveau, suivant le petit chemin de terre, tous feux éteints, et des ombres... franchissant péniblement les lattes de la haie, sautant les bas fils du télégraphe...

Et depuis plusieurs semaines, le brave homme rumine, rumine... et fulmine parfois. Il a entendu parler du Midi qui bouge... de ce Midi énigmatique capable de tous les bouillonnements en temps de paix et de toutes les fanfaronnades en temps de guerre ; et si la Bretagne bougeait à son tour... Elle si froide d'allure, aux hommes de granit et de chêne qui, en 93..., mais passons.

Autrefois, la Suisse et les Etats-Unis conquièrent leur indépendance. Avant-hier, c'étaient la Belgique et la Grèce... Hier, l'Irlande, la Pologne et la Bohême... Aujourd'hui c'est l'Inde et la Catalogne... Et si demain, c'était la Bretagne.

Y a-t-il une « question bretonne » comme il y a une « question alsacienne » ? La Bretagne revendique-t-elle son droit à la liberté complète ?

Après la réflexion sérieuse, l'imagination, la « folle du logis », s'en mêle... On aimerait à connaître les rêves du Français moyen...

## CHAPITRE II

### LE COUP DU PERE FRANÇOIS

(Premier Rêve du Français moyen)

... La Place de la Mairie, à Rennes, le dimanche sept août mil neuf cent trente-deux, aux environs de quatre heures du matin...

... Il fait nuit, une nuit claire d'été, sans lune indiscrete...

... Les globes électriques viennent de s'éteindre comme par enchantement... Tout dort, ou du moins, tout semble dormir...

Deux masses sombres, à droite et à gauche : la Mairie, le Théâtre; on ne sait plus lequel des deux monuments est présentement le théâtre... des opérations.

Sur les trottoirs de la rue d'Estrées, quelques pas feutrés, hésitants et timides... Des ombres s'approchent et s'arrêtent à l'angle de la rue de l'Hermine; on devine la silhouette grêle des conjurés dont les têtes se soudent en un cercle effrayant.

Qu'est-ce que trame dans l'ombre ce groupement clandestin, ce conciliabule mystérieux?...

Soudain, les ombres muettes se dispersent à pas de loup aux quatre coins de la Place; ici, les chevaliers du guet... là les chevaliers du pétard... Ceux du poignard ne sont pas prévus, du moins pour cette fois.

... Chut! silence!...

Les pas sonores d'un passant attardé, ou plutôt matinal, retentissent sur un trottoir; ce doit être un fêtard, attardé à quelque célébration nocturne du Centenaire, ou quelque pêcheur totalement indifférent aux joies de la politique et partant par un des premiers trains.

Les pas s'éloignent; leur bruit sourd et mat se perd dans le dédale des rues voisines et puis s'éteint...

De nouveau, c'est le morne silence de tout-à-l'heure.

Deux des conjurés se sont approchés d'un autre groupe d'ombres silencieuses, muettes et immobiles.

Approchons-nous... Une des ombres nouvelles, un homme couronné, est assise dans un fauteuil; une autre, une femme, semble agenouillée devant lui.

Les chevaliers du pétard ont placé leurs paquets derrière le fauteuil; si nous pouvions ouvrir ces paquets de forme cylindrique, nous y verrions des choses curieuses, entre autres des pointes de mouton de douze centimètres,

De temps en temps, des pas nouveaux viennent, traversent la Place et s'éloignent rapidement. Ils sont horriblement gênants.

Trois ou quatre coups de sifflets, tout-à-l'heure, vont longuement strier l'air de leurs cris déchirants.

Au pied de la Mairie, une allumette craque, une petite flamme apparaît, qui dans un instant, va se promener le long d'un cordon; une seconde se passe, la longue seconde avant-courrière des événements graves.

Les deux chevaliers d'artifice, comme pris d'un peur soudaine, s'enfuient à toutes jambes, suivis aussitôt par les guetteurs.

Le second groupe d'ombres n'a pas bougé... un feu follet court à ses pieds.

Le bruit de la course précipitée n'est plus. Un affreux silence règne sur la Place et sur la ville entière.

Soudain, un coup... de torchon vigoureusement appliqué, réveille le Français moyen qui s'était endormi sur le banc du jardin; c'est la Française moyenne qui lui rappelle que l'heure du diner est sonnée.

### UN SECOND COUP DU PERE FRANÇOIS

... Nous n'en finirions pas de décrire les émotions successives que souffrit l'âme craintive du Français moyen. Ce fut d'abord l'attentat manqué à Vannes, si toutefois tentative il y eut. La plus forte fut incontestablement celle que détermina la nouvelle de l'attentat d'Ingrandes. Pensez donc, deux rails coupés à la « frontière brito-française » par d'audacieux inconnus survenus dans une auto-fantôme; des feux rouges disposés à distance dispensèrent le train ministériel, marchant d'ailleurs à un ralenti prudent, de plonger latéralement dans les champs de betteraves. A la suite de ce coup de force, le spectre impalpable des coupeurs de rails se dressa plusieurs fois dans les rêves agités du Français moyen.

## CHAPITRE III

### LA REVOLUTION BRETONNE

(Nouveau Rêve du Français moyen)

... Passons au dernier rêve de ce brave homme. Il fut long, très long... Ce fut un véritable cauchemar...

... Un homme bien étonné ce beau matin du quatorze juillet

mil neuf cent trente-cinq, ce fut le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Philippe Fourcas, brave méridional de Valence...

...Il y avait certes de quoi... Soulevant les rideaux de son appartement particulier pour se rendre compte du temps qu'il faisait, il crut avoir la berlue...

...Partout, à toutes les fenêtres de tous les étages de toutes les maisons de la Place, même sur la grille de la Préfecture — aux lieu et place du traditionnel drapeau tricolore — flottaient de nouveaux drapeaux dont les plis chatoyaient aux rayons du soleil; c'était partout une floraison de pavillons noirs et blancs, couleurs de la Bretagne, arborés pendant la nuit par des mains inconnues; dans le centre du drapeau de la grille s'étaient une hermine et les initiales R. B... république bretonne.

Il ouvrit sa fenêtre et entendit, dans la direction du centre de la ville une sourde rumeur et des cris; une foule clamait : Vive la liberté! Vive la Bretagne! Vive l'indépendance! Puis dans l'air calme monta le chant grave du *Bro Goz ma Zadou*...

Notre brave préfet eut soin d'écarquiller les yeux et les oreilles pour s'assurer de la réalité du phénomène, et il lui fallut se rendre à l'évidence.

Reprenant ses sens, il appela à la garde, c'est-à-dire sonna son valet de chambre. Celui-ci, Yann, entra en tenue et raide comme à l'ordinaire; un sourire malin errait sur ses lèvres et l'œil inquisiteur du préfet aurait pu distinguer à sa boutonnière une minuscule cocarde aux couleurs proscrites.

Monsieur le Préfet, le regard courroucé et la voix coupante, interpella violemment le brave domestique :

— Mais enfin Yann, que veut dire cette farce?

— Mais, quelle farce, patron?

A cette appellation irrespectueuse, le brave préfet faillit tomber à la renverse; il se doutait qu'il flottait dans l'air quelque chose de troublant. Il se contenta de dire : mais Yann, pourquoi ne m'appelez-vous plus Monsieur le Préfet?

— Parce que, patron, vous n'êtes plus préfet!

— Hein, que dis-tu, malheureux!

— C'est exact! Je vais vous annoncer, patron, une chose que vous ne savez pas... Nous ne sommes plus ici en France... y avions-nous jamais été, d'ailleurs?... Depuis minuit, patron, la République bretonne existe...

— Comment, hurla le Préfet, qui, chancelant, s'appuyait à un meuble, la République bretonne..., tout de même? Attendez, ça ne va pas être long...

Yann, dont la figure s'épanouissait de plus en plus, ne put s'empêcher de dire à son patron qui bondissait déjà sur son képi et s'apprêtait à sortir :

— Dites, patron, je crois que vous perdez votre temps...

Le reste se perdit dans le bruit du départ du Préfet. Bondissant dans l'escalier, il était arrivé en quelques secondes dans la cour où circulaient des employés et des domestiques portant, pour la plupart, la petite cocarde noire et blanche; le concierge, sur le seuil de sa loge, fumait une pipe matinale; sa poitrine, a lui aussi, s'ornait du même insigne maudit.

Monsieur le Préfet se précipita dans la rue et vit de nombreux curieux étalant tous la cocarde bretonne; sur les trottoirs, quelques jeunes gens, des commissaires sans doute, chargés d'un discret service d'ordre, portaient au bras un brassard bicolore. On regardait d'un air amusé le malheureux fonctionnaire.

N'y tenant plus, le haut et puissant Préfet d'Ille-et-Vilaine rentra dans ses bureaux et se décida à faire intervenir la force armée. Malheureusement, depuis les récentes compressions budgétaires, il n'y avait plus qu'un fantôme d'armée. Monsieur le Préfet bondit sur le téléphone : « Allô! le 16-88... Monsieur le Commissaire de police, qu'est-ce que... »

...Il fut interrompu par une voix jeune et gouailleuse : « Ah! c'est vous, l'ancien préfet... Ah! comment la trouvez-vous celle-là? Hein, vous réclamez la police... Ah! elle est bonne... Attendez, vous pouvez compter sur nous... » Le reste se perdit dans un éclat de rire.

Pendant la nuit, le commissariat de police du 1<sup>er</sup> arrondissement avait été envahi par une bande des « Jeunesses Bretonnes »; à la sommation du chef de la compagnie d'avoir à se démettre, séance tenante, de ses fonctions, ayant répondu par un refus et des menaces, le pauvre commissaire avait, sans ménagement, été coffré au violon comme un vulgaire poivrot.

Trépignant de rage, le Préfet sauta sur un autre numéro :

— Allô! le 12-64, Monsieur le Capitaine de gendarmerie...

— Il n'y en a plus..., fut toute la réponse; adressez-vous à la Garde nationale bretonne...

En désespoir de cause, notre fonctionnaire, se retenant à un dossier de chaise pour ne pas tomber, changea encore :

— Allô! Vitré, le 12-16... Monsieur le Commandant de la Garde républicaine mobile...

— Absent, sorti... non pas en ville, mais sorti de la ville... doit être pour l'instant de l'autre côté de la frontière bretonne, où il a été expédié cette nuit avec toute sa troupe, par train spécial.

Adressez-vous à la Garde républicaine bretonne qu'on forme à Rennes.

— Allô! le 12-19, à Rennes, le Général commandant le X<sup>m</sup>e Corps...

— Le Généralissime commandant l'Armée bretonne, sans doute..., répondit joyeusement la voix du général Le Goff de Penmarc, arrivé à Rennes par avion express dès les premières heures de la matinée, promu au grade de commandant en chef, et déjà installé dans l'Hôtel du Corps d'Armée.

Loin de souhaiter la bienvenue à toutes ces nouvelles autorités, notre pauvre Préfet résolu d'en référer immédiatement à Paris, à l'Intérieur; mais toutes les communications étaient coupées avec l'ancienne capitale.

Le pauvre homme, fou d'indignation, poussa un véritable hurlement et s'effondra dans son fauteuil.

Alors, c'était vrai... Cette révolution de l'indépendance dont on parlait tant depuis quelques mois, était chose accomplie. Ces bruits de séparation qui flottaient dans l'air et qui avaient fait sourire tous les gratte-papiers et tous les ronds-de-cuir de tous les bureaux de toute la province, ce n'était donc pas ni une fumisterie monstre, ni une gigantesque rigolade... Ces réunions secrètes du P. N. B. (parti national breton), formé au lendemain du geste symbolique du 7 août 1932, et groupant maintenant toute la jeunesse écœurée de l'oppression d'un gouvernement socialiste; ces appels au peuple placardés pendant la nuit et lacérés au petit jour par une police « bon papa » souriant de ces « blagues d'étudiants »; ces meetings privés, puis publics, regardés d'abord avec bienveillance par les représentants de l'autorité; puis, ces bagarres, ces émeutes qui avaient un peu partout éclaté au moment de l'augmentation des impôts et que la gendarmerie débordée n'avait pu endiguer; alors, toute cette fièvre de liberté, c'était donc le sursaut du peuple breton.

Monsieur le Préfet en était là de ses réflexions quand on vint l'arrêter. A la grille, un piquet de soldats du 1<sup>er</sup> tirailleurs bretons, habillés du nouvel uniforme blanc et noir, entra et le jeune lieutenant Le Floch invita le fonctionnaire à le suivre à la gare, d'où on devait le conduire à la frontière; constatant l'inutilité de la résistance, le bon M. Fourcas prépara en hâte ses bagages pour prendre l'express de 10 heures 44.

A la gare, on lui permit de se procurer un journal pour occuper ses loisirs dans le compartiment spécial mis à disposition, compartiment qu'il partageait d'ailleurs avec ses gardes de corps; une fièvre de savoir comment cela s'était fait le dévorait; déjà, tout à l'heure, il avait vu l'avenue Janvier et la gare elle-même décorées aux couleurs bretonnes; dans les cafés et dans la rue, tout le monde

criait et chantait, ivre de joie, car le nouveau gouvernement venait de décréter comme première mesure une réduction considérable des impôts : 50 %.

Comme par hasard, c'était *L'Ouest-Eclair* qu'avait acheté l'ex-préfet. Sur les colonnes de la première page s'étalait un titre énorme annonçant la nouvelle ahurissante : *La République bretonne a été proclamée à Rennes à minuit. Les autorités françaises se sont démisées sans résistance.* Sous ce titre, se trouvait en première colonne un éditorial commençant par ces mots : Enfin, après cinq siècles de tyrannie... le peuple d'Armorique, relevant le flambeau national, a secoué le joug français et proclamé l'indépendance...

Et l'article continuait sur ce ton dithyrambique montrant la « frousse » du journal de se voir suspendre par l'Etat.

Au fait dans la colonne suivante, on parlait de la formation du Gouvernement : A minuit, à l'issue d'une réunion ultra-secrète du P. N. B. à laquelle avaient assisté exclusivement les douze membres du Conseil supérieur, réunion tenue dans les caves de *La Province...* ces douze membres, assistés de trois colonnes d'assaut, ont pénétré de force dans le Palais de Justice, ex-palais du Parlement, et s'y sont établis pour organiser le gouvernement provisoire sous la présidence de l'un d'eux, le vice-amiral Le March de Kérantréz. Aussitôt les sept sections d'assaut du groupe de Rennes-ville ont occupé les postes de police, les casernes, la gendarmerie, les centraux téléphoniques, télégraphiques et électriques ainsi que tous autres bâtiments officiels. Dans toutes les villes, à Nantes, à Brest, à Quimper, à Vannes, à Saint-Brieuc, à Fougères, à Saint-Malo, les sections d'assaut instituées récemment par le parti et alertées depuis la veille par des émissaires motocyclistes, ont été informées téléphoniquement et radiotéléphoniquement du Coup d'Etat de Rennes. Aux premières heures de la matinée, les populations citadines se sont réveillées au son du canon, des tambours et des clairons; dans les rues, des groupes compactes se sont formés autour des affiches blanches timbrées de l'hermine noire, où l'on peut lire la proclamation du nouveau gouvernement. Ça été d'abord de la stupeur, puis de la sympathie, de la bienveillance, de la joie enfin, quand on a su qu'on est délivré à jamais du joug de Paris et que les impôts sont réduits de moitié. Une foule énorme, grossie incessamment de contingents accourus des campagnes environnant Rennes s'est transportée au Palais de Justice devenu Palais du Gouvernement; et les douze membres du Gouvernement provisoire ont dû paraître devant le public qui les a acclamés à tout rompre, chantant l'hymne national breton. On a surtout applaudi le Président, le glorieux amiral de Kérantréz, ancien combattant de la Grande Guerre, une des figures les plus populaires de la province. Pendant ce temps, là-haut, sur le fronton du monument ondoie un gigantesque pavillon noir et blanc.

Si M. Fourcas avait été à même de parcourir les rues de la cité, il aurait pu voir les marchands d'étoffes assiégés par une foule de femmes pressées de coudre un drapeau aux nouvelles couleurs. Il aurait pu voir, toute la journée du 14 juillet, des groupes nombreux stationnant sur les places et devant les halls des journaux où étaient disposés des appareils de T. S. F. annonçant les nouvelles transmises par Radio-Bretagne, poste d'Etat. On apprit tour à tour la soumission de quelques villes un peu rebelles; une réaction violente avait eu lieu à Brest où les ouvriers de l'arsenal, en majorité cégétistes, avaient tenté de s'insurger contre le nouvel état de choses; heureusement, des milliers de matelots bretons, descendus des navires de guerre ancrés en rade, avaient maintenu le bon ordre. A Lorient, une même tentative avait été suivie d'une semblable répression. En résumé, toute la Bretagne avait marché comme un seul homme.

Et Paris?...

C'est avec stupeur qu'on avait appris la nouvelle effarante. Le Ministère de l'Intérieur alerté, avait immédiatement informé son collègue de la Guerre qui avait ordonné d'urgence aux commandants du III<sup>e</sup> Corps à Rouen, du IV<sup>e</sup> Corps au Mans et du IX<sup>e</sup> Corps à Tours d'entrer en action et de réprimer la révolte avec toutes les troupes disponibles; les chefs des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> Corps à Rennes et à Nantes, ne répondaient pas, et pour cause, aux appels désespérés de leur chef de la rue Saint-Dominique.

Dans la fin de l'après-midi, plusieurs régiments français arrivèrent à la frontière. Mais la limite se trouvait sévèrement gardée par les gardes nationales constituées en hâte par les arrondissements limitrophes en attendant les troupes régulières de l'Armée bretonne qui devaient arriver dans la nuit à Dol, Fougères, Vitry, Châteaubriant et Nantes.

Le lendemain, on apprit que l'Etat nouveau était protégé par plus de vingt mille hommes de troupes, infanterie, cavalerie, artillerie, aviation, depuis le Mont Saint-Michel jusqu'à l'Île de Ré. Les navires de guerre des ports militaires de Brest et de Lorient avaient été occupés immédiatement par leurs matelots et officiers bretons ainsi que par des pêcheurs du littoral et défendaient les côtes de la République. Tout le matériel militaire des garnisons de Rennes et de Nantes, ainsi que du camp de Coëtquidan était en cours de transport à la frontière.

A quatre heures de l'après-midi, la veille, le Gouvernement de la République française, ayant reçu des chefs de corps parvenus à la frontière l'avis que la frontière était barrée, envoya un ultimatum à l'amiral de Kéranterez; le Gouvernement breton répondit par ses simples mots: « La Bretagne n'a plus d'ordres à recevoir de la France... »

Immédiatement d'ailleurs, l'Angleterre intervint comme autrefois elle le faisait fréquemment entre les deux Etats. L'ambassadeur de Grande-Bretagne, lord Richarson, informa le Ministre des Affaires Etrangères que si la France ne laissait pas la Bretagne tranquille, l'Angleterre allait prendre sa défense.

Sans attendre l'ordre de retraite qui allait être donné, — cela ne faisait plus de doute, — plusieurs escadrilles de la division aérienne de Tours étaient venues survoler Rennes dans la matinée du 15 juillet; malgré une courageuse résistance des batteries anti-aériennes installées hâtivement par les centres de Saint-Jacques-de-la-Lande, Guer, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Brest, Lorient et Nantes, quelques appareils ennemis vinrent dans l'après-midi survoler la capitale bretonne et tentèrent de détruire le Palais de Justice, siège du Gouvernement. Une bombe tomba même sur le toit de la Préfecture, faisant un bruit formidable...

...Bruit tellement formidable qu'il réveilla M. Fourcas, car le brave Préfet d'Ille-et-Vilaine dormait du sommeil du juste. Ecarquillant les yeux, il vit qu'il se trouvait tout simplement dans sa chambre à la Préfecture. A un nouveau coup de bombe, il bondit à la fenêtre, écarta les rideaux et aperçut de nombreux drapeaux tricolores cette fois, flottant et claquant au vent matinal. Ce qu'il avait entendu, c'était donc le canon réveille-matin du 14 juillet et les drapeaux bretons couleur noir et blanc n'étaient donc que des fantômes?...

Monsieur le Préfet en fut quitte pour la peur...

Il sonna et vit arriver Yann, un Yann sans air moqueur et sans cocarde bretonne, qui apportait le chocolat au lait du déjeuner ordinaire de Monsieur le Préfet.



SECONDE PARTIE

# Prenons la Bastille... des préjugés du Français moyen

CHAPITRE IV

## « LA BRETAGNE A TOUJOURS ETE FRANÇAISE »

(Premier préjugé du Français moyen)

Comment le Français moyen connaîtrait-il le passé de la Bretagne quand le Breton moyen l'ignore. Dans la presque totalité des écoles de Bretagne, on n'apprend que l'histoire de France, même pour les périodes antérieures à l'Union... Dans les écoles libres, heureusement insoumises à l'inquisition de l'Etat quant à leurs programmes, on ne fait pas preuve d'ostracisme à l'égard de l'histoire nationale, mais la part trop restreinte qui lui est réservée laisse à désirer.

### Résumé d'histoire de Bretagne à l'usage du Français moyen

#### 1° LES ORIGINES

Autrefois, la France s'appelait la Gaule et la Bretagne l'Armorique; les Armoriciens étaient des Celtes; autour de Nantes vivaient les Namnètes; autour de Corseul, les Curiosolites; autour de Vannes, le Vénètes; autour de Rennes, les Rhedones; autour de Carhaix, les Ossimiens. Nos ancêtres pratiquaient une religion païenne. L'hospitalité et la bravoure étaient leurs qualités primordiales. Les Romains conquérèrent l'Armorique vers l'an 50 avant J.-C.; la bataille navale qu'ils livrèrent aux Vénètes est restée célèbre. Notre pays profita de la civilisation romaine. Le Christianisme pénétra chez nous avant l'an 200; des martyrs nombreux, dont Rogatien et Donatien rougirent notre sol de leur sang; les évêques remarquables de cette période sont saint Melaine et saint Patern. Du 5<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> siècle, des foules de Bretons d'Angleterre, chassés par les Anglo-Saxons, traversèrent le détroit, conduits par

leurs tierns et leurs évêques, s'installèrent sur nos côtes et les peuplèrent. L'Armorique nouvelle forma trois régions : la Domnonée, le Bro-Weroc et la Cornouaille. Saints Pol, Samson, Corentin, Tugdual, Briec, Malo et Judicaël furent les véritables fondateurs de la Bretagne du continent. Plus tard, les Francs voulurent subjuguier les Bretons; Judicaël, Waroc'h, Wiomarc'h et Morvan commandèrent la résistance bretonne, mais en définitive, les Francs asservirent le pays. En 845, Nominoé est victorieux de l'armée franque à Ballon. L'indépendance est alors proclamée.

#### 2° LA BRETAGNE INDÉPENDANTE

La Bretagne fut d'abord un royaume. Sacré à Dol en 848, Nominoé, le « Père de la Patrie », fut le premier roi des Bretons; son fils Erispoé fixa la frontière et repoussa les Normands envahisseurs. Le roi Salomon a été le plus puissant des rois bretons; vainqueur des Normands, il agrandit le royaume à l'Est. La Bretagne souffrit beaucoup des invasions normandes; ceux-ci furent battus à Questembert par le roi Alain le Grand en 888, mais ensuite, ils reprirent le dessus et ravagèrent toute la péninsule. Le moine Jean de Landévennec ranima le patriotisme découragé. Alain Barbe-Torte, petit-fils d'Alain le Grand, débarque alors en Bretagne, se met à la tête de l'armée, prend Saint-Brieuc, Nantes, et chasse les derniers Normands. Dans la suite, il y eut une période de guerres civiles causées par des démembrements de la Bretagne.

Puis la Bretagne fut un Duché. Au 10<sup>e</sup> siècle, Alain Barbe-Torte devient le premier Duc des Bretons. C'est alors le régime féodal et le roi de France essaie de se faire reconnaître pour suzerain. Beaucoup de Bretons participèrent à la conquête de l'Angleterre par les Normands. Peu à peu l'influence française se fait sentir, contrebalancée il est vrai par l'influence anglaise. Aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, on verra tour à tour l'anglais Geoffroy de Plantagenet et le français Pierre Mauclerc occuper le trône ducal. C'est une époque de prospérité économique et de puissante vie religieuse. Une guerre civile vient déchirer la nation bretonne : la guerre de Succession de Bretagne, au 14<sup>e</sup> siècle, entre les Maisons de Blois et de Montfort, appuyées par les Français et les Anglais; le combat des Trente (1351) et la bataille d'Auray (1364) en sont les faits saillants; finalement, Montfort l'emporte. Le duc Jean IV le Conquérant ayant conquis son peuple, lutte contre la France. Jean V le Sage eut un règne pacifique et réparateur. Plusieurs ducs de la Maison de Montfort se succédèrent avant François II, adversaire de Louis XI; puis les Bretons essuient une cuisante défaite à Saint-Aubin-du-Cormier (1488). Anne de Bretagne, après une période d'hostilité, finit par céder aux désirs de paix et d'union en épousant Charles VIII, puis, à la mort de celui-ci, le nouveau roi, Louis XII. Le traité d'Union à la France fut signé à Vannes, le 7 août 1532.

### 3° LA BRETAGNE EN FRANCE

Jusqu'à la Révolution, la Bretagne fut une province et une généralité de France. Une période prospère avait suivi la Réunion. Les Etats de Bretagne travaillèrent à réparer les ruines que la dernière guerre avait causées. Les Guerres de Religion eurent aussi leur écho dans la fidèle Bretagne; le duc de Mercœur y était le chef de la Ligue, il se soumit à Henri IV lors de sa conversion. Sous Louis XIV, en 1675, la taxe du papier timbré causa une révolte rigoureusement réprimée par le gouverneur duc de Chaulnes. Sous Louis XV, la conjuration des Frères Bretons essaya de secouer le joug fiscal qui oppressait la Bretagne. Puis, ce furent les démêlés du pouvoir royal avec la Noblesse et le Parlement; La Chalotais en fut le héros. Les derniers Etats se réunirent en 1788.

Dans la nuit du 4 août 1789, sans mandat, les députés bretons du Tiers-Etat sacrifièrent les derniers privilèges de la province. Dès lors la Bretagne disparaît administrativement et n'est plus qu'un groupe de cinq départements français. En 1792, la Constitution civile du Clergé est la cause de l'organisation de la Chouannerie, longue révolte contre un gouvernement persécuteur; Tuffin de la Rouërie la prépare et meurt; Cadoudal, du Bois-Guy et Boihardy commandent. Sous l'Empire, les levées incessantes de troupes irritent le peuple contre Napoléon et on compte de nombreux insoumis. En 1860, le général la Moricière et des Bretons défendirent les Etats de l'Eglise; ils s'illustrèrent à la bataille de Castelfidardo. En 1871, lors de l'invasion de l'Ouest par les Prussiens, une Armée de Bretagne fut formée au camp de Conlie. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, l'exil des religieux enseignants et les inventaires des églises furent le signal d'une organisation nouvelle de la défense religieuse. Pendant la Grande Guerre, les Bretons ont été courageux dans la défense de la patrie française; 250.000 sont tombés au Champ d'Honneur, la moitié de ses mobilisés. Après la guerre, en 1924, lors de la reprise d'une politique antireligieuse, les meetings de protestation organisés par la Loire-Inférieure et par le Finistère, ont réuni 120.000 et 150.000 hommes. En 1932, de grandes fêtes ont eu lieu à Vannes et à Nantes pour commémorer le IV<sup>e</sup> Centenaire de l'Union à la France.

Oui, Monsieur le Français moyen, la Bretagne a eu des souverains de premier plan, tels que Nominoé, Jean IV le Conquérant, Jean V le Sage, Anne de Bretagne; des saints éminents comme Yves, Hervé, Conwoion; des guerriers comme Du Guesclin, Richemont, Charles de Blois, Du Boisguy; des marins comme Duguay-Trouin et Surcouf...

### CHAPITRE V

#### « LA BRETAGNE, PROVINCE DE SECOND PLAN... » (Second Préjugé du Français moyen)

##### La découverte de la Bretagne

Vous souriez, n'est-ce pas, devant ce titre bizarre et vous me demandez : Atrait-on découvert la Bretagne comme on découvrit l'Amérique en 1492?

Je vous répondrai tout bonnement : Oui.

Le Français moyen a découvert la Bretagne il y a quelques dizaines d'années seulement; il la découvre encore quand, déguisé en touriste, il la parcourt de bout en bout.

##### Résumé de Géographie de la Bretagne à l'usage du Français moyen

Au point de vue purement physique, la Bretagne est une vaste péninsule s'enfonçant de 300 kilomètres dans l'Ouest, en plein Océan; c'est « l'angle du pays » comme l'a nommée Bertrand d'Argentré; la « borne ultime du vieux monde » (Le Braz); une « terre d'Ouest, un pays du soir » (Le Braz). Son relief est usé et transformé en pénéplaine; c'est un bloc de granit et de schiste; on y distingue l'Armor, bordure près de la mer, et l'intérieur ou Argoat, pays des bois; au centre, d'un bout à l'autre, nous rencontrons le bassin de Rennes et le bassin de Châteaulin, séparés par le seuil de Rohan. Au Nord et au Sud, deux chaînes, deux séries de plateaux bas et anciens longent les côtes; c'est le Kein Breiz, le dos de la Bretagne; au Nord : les monts d'Arrée, le Menez, et le plateau du Penthièvre; au Sud, les Montagnes Noires, les Landes de Lanvaux, les plateaux de Guichen et de Châteaubriant, puis le Sillon de Bretagne. Géologiquement, la Bretagne « est une des aînées du monde »; « les trois-quarts de la France sommeillaient encore au fond des eaux primitives que déjà le massif breton projetait son ombre hautaine à la surface » (Le Braz). On ne se lasse pas d'admirer cette Bretagne de l'intérieur, où la nature sauvage est encore souveraine. La Bretagne occupe près de six millions d'hectares, un dixième de la France, si on y comprend l'ensemble du Massif Armoricaïn. Au point de vue maritime, on pourrait presque dire que la Bretagne et la mer ne sont qu'un, tant celle-ci pénètre celle-là de ramifications multiples, analogues aux fiords et aux rias : ce sont les « rivières » et les « abers », si nombreux sur nos côtes. Les côtes sont découpées et pour la plupart rocheuses; çà et là des plages abritées; de profondes échancrures transforment le

Finistère en côte à lobes. Le climat breton est souvent décrié; on le compare trop facilement au climat londonien ou irlandais; bien sûr la pluie tombe en Bretagne, mais pas tous les jours; et puis, l'hiver y est doux; le touriste moyen n'a pas horreur de la Côte d'Emeraude. Les rivières bretonnes sont nécessairement courtes, mais combien jolies; voyez la rivière de Rance, de Dinan à Saint-Malo; la Vilaine, le Blavet, l'Aulne sont de coquettes rivières qui ne rebutent ni le curieux, ni l'artiste, ni le pêcheur.

Si nous passons à la géographie humaine, nous pouvons remarquer avec le Braz qu' « on ne saurait concevoir un coin du monde où l'accord soit plus complet entre le pays et l'habitant... l'homme et le terroir, ici, se sont marqués mutuellement de leur empreinte ».

La population, dans la partie bretonnante, nous présente « un des plus remarquables échantillons d'humanité médiévale qui se fussent maintenus, presque à l'état pur, aux extrémités du vieux continent. » (Ch. Le Goffic). Nous comptons plus de trois millions d'habitants en Bretagne dont plus d'un million parlent encore la « langue morte » « tombeau de leur pensée » dont parle Victor Hugo dans un chapitre idiot de « Quatre-vingt-treize ». Plusieurs villes tiennent un rang honorable en France : Nantes, Rennes, Brest, Lorient, Fougères. La race bretonne est solide, énergique, attachée aux traditions et au passé. La foi bretonne a quelque chose de tenace, de grand et d'émouvant; c'est elle qui a été la génératrice de la construction de ces admirables monuments si nombreux sur cette terre. Le Breton est civilisé, instruit; des littérateurs de premier rang comme Brizeux, Le Braz, Le Goffic, Chateaubriand, Renan, n'ont pas eu honte de naître en Bretagne... Les mœurs bretonnes pour austères qu'elles semblent être dès l'abord, sont admirables; qui ne connaît les costumes si riches du Finistère? La fidélité de la Bretagne à la France, promise par une Duchesse aimée et populaire ne s'est jamais démentie. L'auteur de la chronique de Saint-Brieuc, au xiv<sup>e</sup> siècle écrivait que « Cette belle nation serait la première de l'Occident si elle voulait se sentir unie. » J'ai parlé de la force de la foi bretonne; 200.000 enfants fréquentent les deux mille écoles libres de Bretagne.

L'agriculture bretonne ne connaît pas la richesse de certaines autres provinces françaises, à cause de la rudesse d'un sol un peu ingrat. Cependant, elle produit des marchandises excellentes. La principale ressource du pays est la pêche; chaque anfractuosité de la côte cache un port, le plus souvent minuscule; l'homme de l'Armor est un peu terrien et beaucoup marin; la sardine et le thon abondent sur les côtes océanes; la morue se prend à Terre-Neuve et au Banc par de hardis gaillards. L'industrie bretonne commence à prospérer, facilitée par l'établissement récent de voies de communications meilleures; le minerai de fer abonde dans le sous-sol, mais il est peu

exploité; les constructions de bateaux et l'industrie alimentaire sont florissantes. Le commerce est fonction de la route et de la voie ferrée, lesquelles en Bretagne sont encore en enfance; qui ne sait par exemple que pour un monsieur pressé allant de Saint-Brieuc à certains points de la Bretagne méridionale, il est préférable de passer par Paris... Le commerce breton est surtout local; c'est un commerce de marchés et de foires.

Pour décrire les richesses de la Bretagne, il me faudrait citer les richesses d'ordre naturel, telles que les rochers sauvages de Huelgoat, les menez, les touls, les landes de l'Argoat, les caps venteux, les îles, les baies, les rochers curieux de la Côte; puis passer aux innombrables richesses artistiques et archéologiques: les dolmens, menhirs, tumulus, témènes, camps romains, les églises avec leurs jubés, porches, chaînes, clochers à jour, les ossuaires, les arc de triomphe, les calvaires, les lanternes des morts, les tombeaux, les cloîtres, etc. Et redire avec Charles Le Goffic que « la Bretagne est le caveau funéraire de tout l'Occident » et qu'il « manquerait quelque chose à la beauté du monde si la Bretagne venait à disparaître complètement... »

#### CHAPITRE VI

### « LES BRETONS SONT DES ARRIERES... » (Troisième Préjugé du Français moyen)

#### A propos du Breton moyen...

Pendant de longs siècles on a pris notre province pour une région éloignée de la France, non seulement par la distance, mais surtout par la culture. Certains malins bien intentionnés l'ont comparée à une Béotie d'Occident. On doutait à qui mieux mieux sur cet étrange territoire peuplé de demi-sauvages; pays des « Bretons fort sales » (M<sup>me</sup> de Sévigné), pays où les hommes « mangeaient à l'auge comme les porceaux civilisés de Poissy » (cité par Emile Souvestre dans « Les Derniers Bretons »). Certains peuples, certaines villes sont l'objet de la risée publique; il est de mode de se moquer de Quimper-Korentin, de Balazé, de Cancale, de Landerneau; il est vrai que le Midi a Tarascon et la Cannebière... Il est de bon ton de dauber sur des personnages réels de chez nous comme les députés B... et Le P..., ou sur des personnages imaginaires comme Bécassine et Dindonnette que l'on a voulu représenter comme la Bretonne-type, niaise et bornée; il est vrai que le Midi a Marius et Tartarin... Le Breton tel qu'on se le figure dans certains coins de France, c'est un type bête à lier, en retard de plusieurs siècles; sa langue on l'appelle patois; il y a vingt-neuf chaires de langue d'oc dans le Midi et une chaire de

breton en Bretagne. Il n'y a qu'un chapitre sur lequel on n'insiste pas : celui de la bravoure militaire; quand il s'est agi de se faire casser la figure pendant la guerre, les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> Corps étaient un peu là et valaient tous les jours le XV<sup>e</sup> Corps; Napoléon disait : « J'ai mes grognards » et Foch « J'ai mes Bretons ! »; « de 1364 à 1491, des Bretons ont tenu la première place dans l'armée française. » (De Calan); « cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois » (Michelet); lors de la rentrée triomphale des troupes à Paris, à la fin de la Guerre de Cent Ans, sur les treize capitaines qui défilaient en tête de l'armée, dix étaient Bretons. Pendant la Grande Guerre, 240.000 Bretons ont été tués, sept pour cent de la population totale de la province (France 3 1/2 %); elle a perdu la moitié de ses mobilisés (le reste de la France a perdu le quart des siens). Des érudits bretons vous diront, Monsieur le Français moyen que c'est un Breton (de Coëtanlen) qui a découvert l'Amérique avant Colomb et que c'est un Breton (de Pipriac) qui a inventé l'imprimerie avant Gutenberg. Je ne sais quel est le plus ignorant du Breton moyen ou de quelques braves Français dans le genre de M. Bonnelier nous apprenant que les tailleurs du Finistère sont les continuateurs des druides, qu'ils parlent un grec altéré, que la fête du gui se célèbre encore en Bretagne, que le granit kersanton coupe le verre; dans le genre du géographe Malte-Brun parlant du vin des Côtes-du-Nord; dans le genre des frères Beaudouin se trompant de cent mille en donnant le chiffre de la population de la Bretagne, confondant le maïs avec le blé-noir dans l'énumération des richesses agricoles du pays; dans le genre de l'érudite Cambry citant Carhaix parmi les ports de mer; dans le genre de Abel Hugo dont la « France pittoresque » appelle « édifice de navigation » un cours installé à Morlaix dans un garni; dans le genre de P.-C. Briand s'apitoyant sur la difficulté d'entrer dans la rade de Brest à cause des rochers appelés goulets...

Enfin, quand on a dit de quelqu'un « c'est un Breton ! » cela veut tout dire.

### Eléments d'histoire de la littérature et de l'art bretons à l'usage du Français moyen

#### 1° LA LITTÉRATURE BRETONNE

Il y a dans l'histoire de notre province arriérée, Monsieur le Français moyen, quelques Bretons supérieurs qui se sont distingués dans le domaine de la pensée.

Dès le Moyen-Age, on peut citer pour la poésie épique, des chansons de geste comme la chanson d'Aiguin, des romans bretons comme ceux du cycle d'Arthur; les « Maninogion », anciens contes bretons; les « Chroniques », de Geoffroy de Monmouth,

qui sont à l'origine du cycle arthurien; « Perceval » qui est d'origine armoricaine; la « Chanson d'Aquin », résumé des exploits de Charlemagne en Bretagne; les poèmes et satires de l'évêque Marbode, le plus grand poète du XI<sup>e</sup> siècle; les œuvres d'Etienne de Fougères, de Rivallon, de Roscelin, de Adam de Saint-Victor dont Dom Guéranger a dit qu'il était « le plus grand poète lyrique du Moyen-Age »; les œuvres d'Abélard, érudit, professeur et orateur, de l'historien Guillaume l'Armoricain; les lais de Tristan de Léonnais; les auteurs de la chanson de geste de Conan Mériadec et de la Chronique de Nantes; les poésies du duc Pierre Mauclerc; les œuvres de saint Yves, éminent jurisconsulte.

A l'époque moderne, on enregistre une plus grande floraison d'auteurs; citons au hasard : les jurisconsultes Duaren, concurrent de Cujas et Boc'hic; Jean Meschinot et ses *Lunettes des Princes*; les historiens Alain Boucher, Bertrand d'Argentré, Pierre Le Baud, Moreau, Jean de Saint-Pol, Alain Bouchart (Chroniques de Bretagne); Guillaume Gruel (Vie de Richemont); Albert Le Grand (Vie des Saints de Bretagne Armorique); Dom Lobineau, Dom Morice, Dom Duval, Dom Taillandier; les pamphlétaires Trublet et Fréron, adversaires de Voltaire; le poète Desforges-Maillard, signant M<sup>me</sup> Malcrais-Delavigne; Calvez et son *Catholicon*; les prédicateurs et moralistes : Olivier Maillard, Noël du Fail, le Montaigne de Rennes; les historiens Du Paz, Toussaint de Saint-Luc, Guy Le Borgne; les orateurs Michel Le Nobletz et Maunoir; enfin le romancier Lesage (1668-1747), dont le *Bachelier de Salamance*, le *Diable boîteux*, et *Gil Blas* ont bien, mon Dieu, quelque célébrité; puis le moraliste Duclos; l'économiste Gournay, le mathématicien Maupertuis, le philosophe la Mettrie.

A l'époque contemporaine, Châteaubriand brille d'un éclat de première grandeur; puis Lamennais; le poète Brizeux; le philosophe-historien Renan; les romanciers Souvestre et Féval; le philosophe Jules Simon; les historiens de la Borderie et Duchâtellier; les poètes Elisa Mercœur et Boullay-Patty; les érudits de la Villemarqué et Luzel; les médecins Laënnec, Broussais, Jobert de Lamalle et Guérin; l'ingénieur Dupuy de Lôme; le naturaliste Le Maout; le compositeur Victor Massé; les peintres Yan d'Argent, Dupré, Hamon, Delaunay, Toulmouche, Luminais; les romanciers Charles Le Goffic, François Menez, Pierre Guéguen, Gourvil, Florian Le Roy, Max Jacob; les érudits Loth et Dottin; les folkloristes Sébillot et Quellien; les femmes-auteurs M<sup>me</sup> Perdriel-Vaisière, Marie-Paule Salonne, Marie Allo, Mathilde Delaporte, Madeleine Desroseaux; le géographe Ogée; les érudits Ernault, Vallée et Le Roux; les historiens Pitre-Chevalier, Poquet du Haut-Jussé, de Calan, du Cleuziou, de Laigue, Jarnouën, de la Rogerie; les romanciers et auteurs Le Moal et Le Prat; les poètes Tiercelin et Le Guyader; les écrivains bretonnants Erwan, Berthou, Jaffrenou,

Le Garrec, Guillaudre, Bocher, Le Berre, Herriou, Gourvil, Quelien, Calloc'h-Bleimor, le chansonnier Botrel, etc., etc.

Frémissez, Français moyen, devant cette avalanche d'arriérés et croyez Le Braz quand il dit que nous avons « une des plus riches littératures populaires qui soient au monde » ; « le nombre de penseurs, d'écrivains, de poètes qui ont vu le jour en Bretagne est incalculable... les bardes populaires se chiffrent par milliers. » (Louis Aubert).

Un auteur peu suspect de britophilie, George Sand a écrit : « Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit; nous oserons dire qu'elle le surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne... nous sommes comme des nains devant des géants. En vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui ôter son chapeau. »

## 2° L'ART BRETON

Les immigrants bretons apportèrent avec eux leur art particulier; idéalistes ardents, leur art devait être surtout religieux. On peut distinguer en Bretagne : 1° l'art celtique, à l'époque du royaume breton; 2° l'art ogival, au Moyen-Age; 3° la renaissance, à l'époque moderne. L'art breton a atteint son apogée dans le demi-siècle qui suivit la Réunion (1510-1560). « En tant qu'art paysan, il est le plus puissant de ce genre en France... Il frappe et surprend eux-mêmes qu'il ne séduit pas. » (Waquet). Ce qui étonne, c'est que la plupart des artistes sont inconnus.

Il faudrait pouvoir, Monsieur le Français moyen, vous citer tous les monuments de Bretagne; les mégalithes, dolmens, menhirs, alignements, témènes, tumulus qui peuplent nos landes; puis les monuments de nos villes anciennes, hôtels, châteaux, beffrois, remparts et portes; les œuvres merveilleuses de l'art religieux: les clochers, porches, jubés, retables, chaires, fonts de nos églises, chapelles et cathédrales; les ossuaires, les arcs de triomphe, les calvaires, les cloîtres, les tombeaux, les lanternes des morts; puis, passant à l'art domestique, nous admirerions le mobilier breton et les merveilleux costumes surmontés de coiffes à jour. Nous n'en finirions jamais. Citons, seulement: la Table des Marchands, dolmen géant de Locmariacker, le calvaire de Plougastel-Daoulas, le tombeau de François II, à Nantes; la flèche de Saint-Jean-du-Doigt, la verrière de Dol, le château de Kerjean « Versailles Breton », les vieilles maisons de Vitré et cette cathédrale bretonne idéale que formeraient le portail de Nantes, le chœur de Saint-Malo, la nef de Vannes et la tour géante du Kreisker...

Vous pouvez constater, Monsieur le Français moyen, que les Bretons arriérés se posent un peu là...

## TROISIÈME PARTIE

# Les voix qui montent de l'Armorique...

## CHAPITRE VII

### VOIX DES PARTIS

Nous allons jeter un coup d'œil d'ensemble sur les partis bretons; ainsi, nous pourrions mieux juger de l'importance de ce mouvement.

#### Ce qu'est le mouvement breton

Ne confondons pas séparatistes, autonomistes et régionalistes; ce n'est pas la même chose; seuls les derniers ont actuellement raison; Eugène Delahaye a écrit que « le séparatiste est un type singulier, anormal, enfant perdu d'il y a quatre cents ans dans un siècle auquel il ne s'est pas accoutumé. » (*Le Province*, 10 août 1922). Maintenant, passons la revue.

*Breiz Atao* (Bretagne toujours), Parti National Breton, est un groupement dirigé par M. Debeauvais, à Rennes; ses adhérents furent invités à se rendre à Vannes le 7 août « dans le but de manifester la réprobation des Bretons contre la honteuse commémoration de notre annexion »; à cette occasion, l'autorité dirigeante écrivait: « La discrétion nous empêche de donner des détails sur ce qui a été prévu, mais nous pouvons dire que votre présence est indispensable. Ceux qui se considèrent comme les soldats de la Bretagne liront cette invitation comme un ordre. Nous comptons sur vous. »

*faux* *Zou da Vrago*, groupement de Guingamp avec annexes à Saint-Nazaire et Lannion, aurait conclu un traité d'union avec les républicains irlandais, à Pontrioux. Guingamp, ex-capitale du Pen-thièvre, est considéré comme un centre autonomiste.

*Breiz da Zont* (la Bretagne de l'avenir ou de demain), groupement extrémiste de droite, P.N.I.B. (Parti National Intégral Breton), formé de dissidents de *Breiz Atao*, jugé par eux mouvement

sans énergie, ce parti serait apparenté à l'hitlérisme; son journal a été fondé en 1929; on y trouve une organisation antijuive : *Evit Keltia* (par la Celtie); le journal de *Breiz da Zont*, dans son numéro de mars-avril 1932 : « Il y aura encore des Bretons pour élever une protestation indispensable à cet acte (le IV<sup>e</sup> Centenaire) qu'ils ne pourront regarder que comme une provocation ou une inconscience. »

*War Zao, P.N.B.R.* (Parti National Breton Rénové), formé de dissidents du P.N.B.

*Breiz Digabestr*, organisation des droites bretonnes.

*La Ligue Fédéraliste de Bretagne*, formée de dissidents de *Breiz Atao*, mais qui affirment avoir « conservé la saine doctrine »; elle a avec *Breiz Atao* des points connus « sur des questions purement culturelles » mais n'a pas les mêmes idées sur le terrain « international »; elle veut une certaine autonomie dans le cadre « français, mais ce n'est qu'une étape, après il nous faudra autre chose! »; c'est une ligue d'action bretonne fédéraliste.

Voilà les principaux partis autonomistes ou séparatistes. Disons maintenant deux mots de la Vierge Rouge et de *Gwenn ha Du*.

*Me ha venn* (la Vierge Rouge) est une pacifique demoiselle bretonne du Finistère, transformée par l'imagination populaire en héroïne séparatiste; c'est M<sup>me</sup> Rozeck, une des dirigeantes de *Breiz Atao*; elle aurait déclaré que « le geste d'Ingrandes est joli et noble » et qu'« il ne s'agit que d'un geste... un geste qui, comme celui de Rennes, a fait et fera encore beaucoup de bruit. Nous nous en félicitons. »

*Gwenn ha Du* (Noir et Blanc) tire son nom des couleurs du drapeau breton. Voici un extrait de sa circulaire anonyme du 20 novembre 1932 : « ...Les Bretons sont décidés à ne plus se laisser insulter impunément chez eux... »; parlant de la venue de ministres français : « ...Toute récidive pourrait exposer leurs personnes à des dangers très réels. Ils ne seront les bienvenus que le jour où ils viendront restituer à la Nation bretonne la liberté à laquelle elle a droit. » Un Guingampais spirituel écrivait dans un quotidien de Rennes : « Le spectre de *Gwenn ha Du* étend son ombre sinistre sur tout un pays. Transis de peur, pétrifiés de terreur, les habitants, la nuit tombée, au fond de leur chaumière, près de lâtre ou le feu s'éteint, muettement s'interrogent... Le vent qui hurle, la chouette qui hulahule, la souris qui gratte, le matou qui miaule, tout les imprègne de crainte... *Gwenn ha Du* qui enquête, juge et condamne, est devenu la terreur de tous et de chacun... *Gwenn ha Du* existe, avec son conseil, ses membres et ses courriers; il existe, mais quand il opère, il ne laisse aucune trace constituant des preuves irréfutables de sa personnalité et de son existence... »

Citons quelques groupements régionalistes, pacifiques partis groupant les Bretons souvent sur un terrain autre que le terrain politique.

*Breiz Wresus* (la Bretagne ardente), groupement de Bretons à Paris.

*La Bretagne à Paris*, mouvement analogue.

*L'Adsao*, est une Fédération régionaliste d'action bretonne; son siège est à Brest; elle est attachée à la France, non-séparatiste, ne demande « qu'à une action légale le triomphe des libertés dont la Bretagne a besoin pour développer toutes les ressources de son sol et de son génie. »

*Les Cercles Celtiques*, groupements littéraires et artistiques.

*Le Bleun Brug*, mouvement analogue.

*L'Union Régionaliste Bretonne*, mouvement analogue mais réclamant aussi une plus grande liberté pour notre province; prêchant la décentralisation et la constitution d'une région bretonne.

### Ce que la France et l'Etranger pensent du mouvement breton et de l'Affaire du Monument de Rennes

Citons, au hasard de la fourchette :

Le Président Herriot : « Je crains que cet acte ne soit exploité avec malveillance par une certaine presse étrangère, toujours aux aguets lorsqu'il s'agit de nuire à la France et d'entretenir des germes de division... Désormais, la Bretagne se trouve jointe à perpétuité à la France de façon qu'il n'y ait plus jamais guerre, désunion ou inimitié entre les deux pays... Vive la Bretagne, force irréductible de la France! » (Discours à Vannes, le 7 août 1932).

Une voix américaine : « Une terrible explosion... annonçait la soudaine arrivée à la vie d'un mouvement autonomiste qui couvait depuis longtemps... Les séparatistes, jusqu'à présent, n'avaient jamais été pris au sérieux. » (*Chicago Tribune*, édition parisienne, 8 août 1932).

Une voix italienne : Le mardi 9 août, les journaux romains du matin insistaient sur l'importance du mouvement autonomiste en Bretagne; on remarquait un violent article de la *Gazetta del Popolo*.

Deux voix allemandes : « Les Bretons se sont soumis en fait à la maxime d'Etat de la République française qui affirme être « une et indivisible », mais, en fait, ils n'ont jamais pu s'y plier... La masse du peuple breton reste morne et résignée. » (M. Newinsohn, *Vossische Zeitung*, 9 août 1932); « Depuis des siècles, le peuple celte de la Bretagne est opprimé; et bien que plus d'un million et demi de Bretons parlent une langue originale et habitent un territoire bien distinct, ils se voient refuser opiniâtement tous les

droits des minorités... Les Bretons ont été décimés pendant la guerre... Le Gouvernement se désintéresse de la Bretagne au point de vue économique. » (*Der Angriff*, 29 novembre 1932).

CHAPITRE VIII

VOIX DU PEUPLE

Contentons-nous de citer quelques opinions types :

*Victor Hugo* : « Ce n'est pas en brisant les statues qu'on fait tomber les régimes. »

*Anatole Le Braz* : « Le dicton n'est pas illusoire que veut que, mariés deux fois à la France en la personne de leur dernière Duchesse, les Bretons soient doublement Français. »

*Eugène Delahaye* : « Comment n'avons-nous pas su, après quatre siècles, nous faire comprendre de tous les Bretons? »

*Alfred Brard*, sénateur du Morbihan : « Ce n'est pas seulement sans arrière-pensée que nous appartenons à la France, que nous sommes Français des pieds à la tête, de toutes nos fibres, c'est avec une joie profonde que nous revendiquons et que nous arborons ce titre... Dans l'harmonieuse diversité des provinces françaises, il y en a sans doute qui sont, au même degré que la nôtre, en communion d'âmes avec la patrie française; il n'y en a pas qui le soient davantage... La Bretagne n'est pas une minorité ethnique, annexée et assujettie... Au cercle de la famille française, nous n'acceptons pas d'être des parents pauvres, encore moins des enfants adoptés par une prévenante compassion : nous sommes des Français authentiques et de grande race, des Celtes, donc doublement et immortellement Français... La France sans la Bretagne, ce serait une France amputée de son avancée sur la grande mer Océane, amputée de cette proue qui s'y enfonce comme un coin. » (Discours à Vannes, 7 août 1932).

*Le général Putois*, commandant le X<sup>e</sup> Corps, parlant des morts bretons à la guerre : « Ils ont, d'une plume trempée dans le sang, ajouté leur signature au bas du pacte qui unit indissolublement la Bretagne et la France. » (Ordre général n° 25, Rennes, 19 décembre 1932).

*Eugène Delahaye*, directeur de *La Province* : « La politique française a-t-elle fait ce qu'elle devait pour faire aimer d'amour la France par ses enfants anciens et nouveaux?... C'est là un lourd problème... (10 août 1932). Le 6 août il parle du traité de 1532, « traité qu'on n'a pas respecté. »

*Jégourel*, maire de Vannes : « La Bretagne a donné à la France tout ce qu'elle possède de plus cher, ses fils... leur suprême

sacrifice est bien la meilleure preuve de l'indéfectible union de la Bretagne à la France. » (7 août 1932).

*Anatole Le Braz*, à l'inauguration du monument de l'Union, à Rennes, le dimanche 29 octobre 1911 disait élever la voix pour tous les Bretons « pour je ne sais combien de milliers... qui, là-bas, sur le couchant, peinent dans leur champ ou sur leur barque, pour la Bretagne et pour la France!... L'union de la Bretagne et de la France, c'est eux qui là-bas la font et la refont avec leur corps, leur âme tous les jours que Dieu fait! Ceux-là se soucient peu de savoir si la Bretagne raidit ou ne raidit pas la jambe pour recevoir le baiser de la France. Ce qu'ils savent, ce qu'ils diraient, s'ils étaient parmi nous, c'est que ce baiser-là ne sera jamais rompu; car, c'est pour le sceller que nos pères d'autrefois et nos jeunes gens d'aujourd'hui, hélas! ont répandu et répandent encore leur sang, à flots, aux quatre coins du monde. Quand on est si souvent mort pour un pays, c'est qu'on ne sait plus vivre que pour lui. Ainsi font-ils. Ainsi faisons-nous tous. Oui, nos racines plongent au sol breton, mais dans nos branches hautes, ô France, c'est ton esprit qui souffle à jamais. »

*Théodore Botrel*, enfin : « Vive notre petite Patrie ! Gloire à la Grande ! »

Toutes ces voix autorisées redisent l'union indéfectible des Nations bretonne et française.

CHAPITRE IX

LES LIBERTES QUE NOUS RECLAMONS

La susceptibilité bretonne

Le Breton est fort susceptible : « ... A travers toute son histoire, la Bretagne a constamment fait preuve d'une sorte de susceptibilité ombrageuse, prompte à se traduire en geste, chaque fois qu'elle s'est sentie atteinte, ou simplement menacée, dans l'intégrité de sa personne morale. Comme sa péninsule qui, éternellement battue par les flots, s'obstine à ne se laisser que le moins possible entamer par eux, ainsi la race s'est jalousement efforcée de maintenir contre les influences du dehors, destructrices des variétés locales, le long atavisme celtique à qui elle doit, avec le timbre de sa sensibilité et la couleur de son imagination, sa manière originale de concevoir la vie et de l'interpréter. » (*Anatole Le Braz*).

### Les conditions de l'union

« Le mari doit aide et assistance à sa femme. »  
(Code Civil).

Anatole Le Braz a parlé de « la tragédie intime et toute psychologique qui se joua dans le cœur de la dernière souveraine légitime des Bretons, la « bonne duchesse » Anne, le jour où, pour n'être point la vassale humiliée de la France, elle accepta de devenir sa reine, et en épousant à tour de rôle deux de ses rois, lui fit deux fois don de la Bretagne. »

Nous n'entreprendrons pas le récit des événements que précéderent la Réunion ou qui l'accompagnèrent. Qu'on se rappelle seulement que le contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII (1488) impliquait l'abandonnement par Anne de ses droits sur son duché et, chose curieuse, du roi sur son royaume. Quand Louis XII se remaria avec Anne, veuve de son prédécesseur, l'acte régla que le second prince du sang serait l'héritier de la Bretagne. L'acte déclarait que « rien ne sera fait en Bretagne, fors en la matière accoutumée par les Roys et Ducs prédécesseurs de notre cousine la reine Anne, duchesse de Bretagne... Les droits de la couronne de France et de la Duchée de Bretagne seront gardés de part et d'autre. Les frontières seront fixées pour éviter toute contestation. Le roi ne pourra même contraindre la noblesse bretonne à servir hors de la province, fors en cas d'extrême nécessité. » (Acte signé par Louis XII). « La Bretagne, unie à la France dans la personne des souverains, demeurerait donc distincte et conservait son autonomie. Une dynastie ducale devait même se reformer. » (Du Cleuziou). En 1524, la fille d'Anne, Claude, meurt en laissant par testament l'usufruit de la Bretagne à François I<sup>er</sup> son mari et en léguant la province au dauphin François; elle contrevenait ainsi aux conditions posées par Anne de Bretagne. Plus tard, François I<sup>er</sup>, voulant liquider l'affaire, fit suggérer aux Etats de Bretagne de demander l'Union pure et simple; les réunions qui se déroulèrent à Vannes en août 1532 furent l'occasion de discussions orageuses. Enfin une requête au roi fut adressée le 4 août demandant « que le plaisir du Roy fut d'unir le Duché de Bretagne au royaume et couronne de France, afin que jamais sesment guerre entre les dits pays; qu'il plût au Roy garder et entretenir les droits, libertés et privilèges du duché ainsi que ses prédécesseurs, rois et ducs avaient fait. » François I<sup>er</sup>, alors à Vannes, accepta. « La déclaration d'Union et la confirmation des droits et libertés de la Bretagne furent faites immédiatement par le Roy et le dauphin « présents en leur personne, de leur autorité royale et ducale, tels qu'ils avaient été octroyés par leurs prédécesseurs les ducs. » (Du Cleuziou). L'ordonnance déclarant l'Union fut enregistrée au Conseil de Bretagne le 8 décembre 1532. Des lettres royaux en

forme de chartes avaient été délivrées en septembre au Plessis-Macé; elles publiaient l'union et le roi y prenait les engagements promis.

### La Bretagne a été loyale

« La femme doit suivre son mari. »  
(Code Civil).

« Cette fidélité de la Bretagne envers soi-même, loin de nuire à sa fidélité envers la France, lui a, au contraire, communiqué quelque chose de plus sincère, de plus sûr, de plus inébranlable... Le Breton, si féru de sa petite patrie — de sa « matricie » — dirait Chateaubriand, a rempli son pacte avec la grande. » (Le Braz).

Depuis longtemps, la Bretagne avait fourni à la France de nombreux défenseurs; pour mémoire, citons Du Guesclin, Richemont et Clisson parmi tant d'autres. L'Union n'a fait qu'augmenter la sympathie des deux pays. Il faudrait pouvoir citer tous les grands hommes qu'elle a fournis à la France, depuis les guerriers comme Duguay-Trouin, Cambronne, La Tour d'Auvergne jusqu'aux marins comme Jacques Cartier et de Guichen; les littérateurs comme Lesage et Chateaubriand; que sais-je? La collaboration bretonne à l'œuvre française est immense.

La Bretagne n'a jamais regimbé contre l'administration française; s'il y a eu parfois des scènes de ménage — l'affaire du papier timbré, l'affaire la Chalotais, la Chouannerie, les inventaires, — elles étaient causées par des gouvernements par trop irrespectueux des libertés bretonnes.

### Ce que la Bretagne attend de la France

Quand un mari veut faire plaisir à sa femme et cimenter l'union matrimoniale, il doit faire preuve de générosité et de condescendance.

La France ferait certainement plaisir à la Bretagne si elle faisait droit à ses légitimes revendications. Notre province serait heureuse d'être constituée en région, dirigée par un gouverneur ou préfet, administrée par une Chambre régionale à base professionnelle; elle voudrait que l'on protège sa religion, sa langue, son patrimoine d'art, ses mœurs, son trésor de coutumes et de traditions, sa race magnifique. En Espagne, on reconnaît des droits particuliers à la Catalogne (2.500.000 habitants) et au Pays Basque; en Belgique, on favorise également Flamands et Wallons; en



Yougoslavie, on fait place aux minorités ethniques; en Angleterre, on déchaîne l'Irlande; en France, on garantit les libertés de l'Alsace. Pourquoi la Bretagne, nation de plus de trois millions d'habitants n'a-t-elle pas un minimum de privilèges et de franchises? Est-elle traitée économiquement avec égalité? Voyez ses voies ferrées, ses ports, son commerce intérieur, son industrie métallurgique? Nous n'en finirions jamais d'énumérer les insuffisances, les négligences, les abus coupables du gouvernement français. Nous, Bretons loyaux et fidèles, nous voudrions voir la France aimée faire le geste magnifique de constituer la Région de Bretagne, capitale Rennes; trois millions d'habitants et trois millions d'hectares sont quelque chose; la Bretagne a une densité double de celle du Midi. Qu'on nous traite aussi bien que le Midi.

Dans *La Province* du 6 août 1932, Eugène Delahaye demande pour notre province « les franchises auxquelles elle a incontestablement droit, la reconnaissance officielle de sa langue, la décentralisation qui l'étouffe, avec la suppression d'un tas d'impôts vexatoires. » L'auteur, qui n'est pas breton pourtant continuait : « La Bretagne n'a pas été vaincue, elle s'est donnée. Un beau jour de 1532, elle s'est mise pour toujours aux côtés de la France et avec la France elle poursuit la longue route du Temps réservée aux Nations. » (*La Province*, 6 août 1932).

## Crépuscule sur l'Armorique

*Pauvre chère Bretagne, où gît ta renommée?  
Tes fils ont oublié ta grandeur d'autrefois;  
Couleurs de ton drapeau, succès de ton armée,  
Et même les grands noms de tes ducs, de tes rois.*

*Tu fus indépendante et ton peuple l'ignore.  
Ton duc fut pair de France, il était souverain;  
Et le roi d'Angleterre, enviant ton claymore  
Recherchant ton alliance, devenait suzerain.  
~~Triomphant ton armée~~  
J'admire ton passé, je connais ton histoire,  
Tes héros merveilleux : Viviane, Arthur, Merlin,  
La vaillance et l'ardeur d'une époque de gloire,  
Boisguy, Clisson, Surcouf, Richemont, Du Guesclin.*

*Déplorant cet oubli, devant ce crépuscule,  
Devant cet abandon, je suis resté songeur,  
A quand la renaissance en notre péninsule?  
C'est l'intime désir et le vœu de mon cœur.*

(24 février 1933).

L'AUTEUR.  
(Les Chants de l'Occident).

## Lettre de la Bretagne à la France

---

Ah! pourquoi doutez-vous, aimable et chère France,  
De ma fidélité?  
« La Bretagne, a-t-on dit, cherche l'indépendance  
Avec sérénité. »

Quel infâme écrivit : « La sauvage Armorique  
Regrette un passé mort,  
Cherche à secouer le joug et veut la République,  
République d'Armor? »

Alors, si c'était vrai, notre bonne Duchesse  
Aurait menti deux fois  
Quand elle me donna, solennelle promesse,  
Pour la France, à ses rois.

« Les couleurs d'autrefois, en ces jours elle arbore  
Gwèn ha Du, noir et blanc. »  
J'aime et je veux garder le drapeau tricolore,  
De mes Morts drap sanglant!  
Aussi dur <sup>que la pierre et que le</sup> ~~qu'un granit et qu'un~~ cœur de chêne,  
Mon serment tient toujours  
Sans adieu, Kénavo! ma France, à la prochaine,  
Je vous aime d'amour!

(8 décembre 1932).

L'AUTEUR.

(Les Chants de l'Occident).

---